



**HAL**  
open science

## Les mots du 13-Novembre (2)

Charlotte Lacoste, Bénédicte Pincemin, Serge Heiden, Denis Peschanski,  
Carine Klein-Peschanski, Francis Eustache

### ► To cite this version:

Charlotte Lacoste, Bénédicte Pincemin, Serge Heiden, Denis Peschanski, Carine Klein-Peschanski, et al.. Les mots du 13-Novembre (2). *Questions de communication*, 2024, 46, 10.4000/12yg1. hal-04858960

**HAL Id: hal-04858960**

**<https://hal.science/hal-04858960v1>**

Submitted on 8 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## Les mots du 13-Novembre (2)

La mémoire collective à l'épreuve de la textométrie

*The Words of November 13 (2).*

*Collective Memory and Textometry*

Charlotte Lacoste, Bénédicte Pincemin, Serge Heiden, Denis Peschanski,  
Carine Klein-Peschanski et Francis Eustache

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/37306>

DOI : 10.4000/12yg1

ISSN : 2259-8901

### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Ce document vous est fourni par Université Lumière Lyon 2



### Référence électronique

Charlotte Lacoste, Bénédicte Pincemin, Serge Heiden, Denis Peschanski, Carine Klein-Peschanski et Francis Eustache, « Les mots du 13-Novembre (2) », *Questions de communication* [En ligne], 46 | 2024, mis en ligne le 09 décembre 2024, consulté le 20 décembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/37306> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12yg1>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 décembre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Les mots du 13-Novembre (2)

La mémoire collective à l'épreuve de la textométrie

*The Words of November 13 (2).*

*Collective Memory and Textometry*

**Charlotte Lacoste, Bénédicte Pincemin, Serge Heiden, Denis Peschanski,  
Carine Klein-Peschanski et Francis Eustache**

---

- 1 Ce travail d'analyse textométrique mené sur l'« Étude-1000 » du « Programme 13-Novembre<sup>1</sup> » (Eustache et Peschanski, 2022) s'inscrit dans la continuité des travaux de Maurice Halbwachs (1925 et 1950), qui fit jadis l'hypothèse d'un fonctionnement collectif de la mémoire des individus, forgée et modelée au sein de leurs différents groupes d'appartenance – les « cadres sociaux de la mémoire ». Et par ailleurs, il tire profit du renouveau des recherches sur la mémoire en général, toutes disciplines confondues (Lavabre, 2000 et 2007 ; Eustache et Desgranges, 2010 ; Peschanski, 2013 ; Joutard, 2013 ; Rouso, 2016 ; Gensburger et Lefranc, 2023), et sur la mémoire des attentats en particulier (Hirst *et al.*, 2015 ; Truc, 2016) – les attentats parisiens de janvier et novembre 2015 ayant donné lieu à eux seuls à d'importants travaux, tant en sciences humaines et sociales (Gensburger et Truc, 2020 ; Brun *et al.*, 2020 ; Oriane *et al.*, 2024), qu'en psychologie, neuropsychologie et imagerie cérébrale (Eustache *et al.*, 2019 ; Mary *et al.*, 2020 ; Motreff *et al.*, 2020 ; Charretier *et al.*, 2021 ; Quillivic *et al.*, 2024).
- 2 On poursuit ici l'exploration du corpus entamée dans la précédente livraison de la revue *Questions de communication* (Lacoste *et al.*, 2024), où nous avons consacré un article à la présentation de l'organisation et des objectifs de l'Étude-1000, à l'étude de la structure lexicale globale du corpus et à la mise au jour des marqueurs linguistiques les plus spécifiques de chacun des 4 cercles d'appartenance des volontaires. Pour rappel, ont été classées en cercle 1 les personnes directement exposées aux attaques (rescapés, témoins directs, proches endeuillés, proches de rescapés et intervenants professionnels) ; en cercle 2, les habitants et les usagers des quartiers touchés par les attentats ; en cercle 3, les Parisiens d'autres quartiers et les Franciliens ; et en cercle 4, les habitants de villes éloignées de plusieurs centaines de kilomètres (Caen, Metz et Montpellier). On les abrège C1, C2, C3 et C4.

- 3 Toujours à l'aide du logiciel TXM<sup>2</sup>, nous nous pencherons, dans cette seconde partie de notre travail, sur le sous-corpus des rescapés (dont on verra qu'il se distingue nettement au sein du cercle 1), afin de voir ce qui spécifie leur récit du 13-Novembre, sur le plan linguistique, par rapport à celui qu'en font les volontaires qui n'ont pas été exposés au danger ce soir-là. Après quoi, l'analyse portera sur l'influence respective des variables d'âge et de genre sur les réponses de l'ensemble des volontaires de l'Étude-1000 – sachant que tous ont été soumis aux mêmes questions, quelle que soit leur proximité à l'événement. L'objectif de ces coups de sonde dans la structure lexicale et morphosyntaxique du corpus est triple : il s'agit de dégager les marqueurs linguistiques les plus caractéristiques du récit traumatique, d'en apprendre davantage sur la mémoire de l'événement telle qu'elle commence à se constituer dans les semaines et les mois qui le suivent<sup>3</sup>, et de voir quelles sont les variables les plus à même de nous permettre d'objectiver des mémoires socialement différenciées.

## Éléments de caractérisation des récits de rescapés

### Hétérogénéité du cercle 1

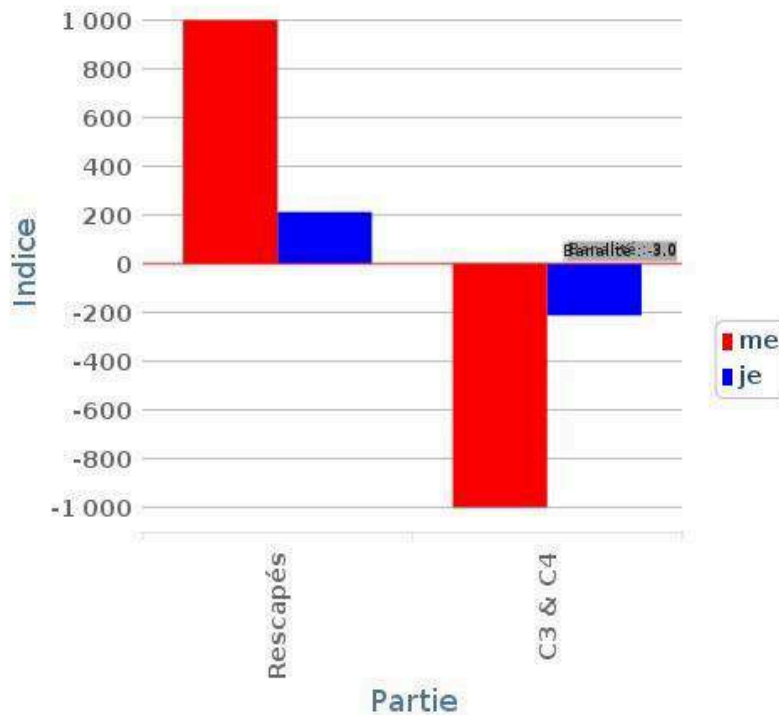
- 4 L'analyse des spécificités linguistiques propres à chaque cercle s'était achevée, dans le précédent article, sur la mise au jour des caractéristiques lexicales spécifiant le C1, relativement aux trois autres. Toutefois, les premières analyses factorielles avaient révélé des contrastes internes importants au sein de ce premier cercle (notamment entre les rescapés et les intervenants professionnels). Ces variations s'expliquent en grande partie par la diversité des rôles sociaux et des expériences vécues ce soir-là par les personnes qui composent ce premier cercle, dont certaines ont été directement exposées aux attaques (rescapés, intervenants professionnels), et sont donc susceptibles de développer un trouble de stress post-traumatique (TSPT), tandis que d'autres ne se trouvaient pas sur les lieux des attentats (familles endeuillées, proches de victimes rescapées), mais présentaient néanmoins le risque d'être fortement impactées par ce qu'elles avaient vécu. Les disparités qui en résultent rendent ce cercle difficile à appréhender en bloc.
- 5 Un exemple suffira à démontrer la nécessité de travailler au niveau des sous-catégories qui le composent : un calcul (mené à l'aide de l'outil « Spécificités » de TXM) indique que le pronom « NOUS<sup>4</sup> » est le lemme le plus spécifique du cercle 1 (+ 1 000<sup>5</sup>), alors que l'indice de spécificité du pronom « JE » y est de -33,9<sup>6</sup>. Est-ce à dire que les personnes sans doute les plus traumatisées du panel ne font pas usage de la première personne du singulier pour narrer leur expérience ? Certes non. Les études montrent au contraire que cette première personne est surreprésentée dans les récits traumatiques (Gayraud et Auxéméry, 2022). En fait, ce « nous » est ininterprétable à moins de fractionner le cercle 1 pour voir qui l'utilise plus spécifiquement en son sein. Les outils statistiques permettent d'établir que ce sont les intervenants professionnels qui y font grimper le score du « NOUS<sup>7</sup> ». Non que ceux-ci soient exempts de traumatismes : si le « JE » est sous-représenté dans leur discours, c'est pour des raisons qui tiennent davantage à la fonction qui est la leur, la dé-subjectivisation de l'expérience faisant partie de l'*ethos* de ceux qui pratiquent des métiers à risque (c'est-à-dire de l'image qu'ils construisent d'eux-mêmes dans leur discours) – un *ethos* qu'ils réendossent au moment de l'entretien, en partie parce que c'est en tant que professionnels qu'ils participent à

cette étude, en partie parce que la mémoire qu'ils conservent de l'événement est déterminée par l'expérience qu'ils en ont eue (Orianne *et al.*, 2024). Tout cela incite à développer les analyses au niveau des sous-groupes du cercle 1, et à s'intéresser en particulier à celui des rescapés pour chercher à dégager les caractéristiques linguistiques les plus saillantes de leurs récits.

### Récits des rescapés *versus* récits des cercles 3 et 4

- 6 Les rescapés forment, au sein du cercle 1, une catégorie particulièrement scrutée par les chercheurs et chercheuses du Programme 13-Novembre. Les 112 volontaires qui la composent (en phase 1) ne souffrent pas tous d'un trouble de stress post-traumatique, mais tous et toutes ont pour caractéristique de s'être trouvés exposés à un danger de mort immédiat, ce qui prédispose au TSPT. Pour mieux cerner ce qui spécifie leur récit par rapport à celui des volontaires non exposés, et apporter une contribution à l'identification des marqueurs linguistiques du récit traumatique, le parti a été pris de contraster leurs entretiens avec ceux des C3 et 4, dont les membres ont en commun de ne pas avoir été physiquement exposés à une menace de mort imminente le soir du 13 novembre, sachant que tous les volontaires du panel ont répondu aux mêmes questions<sup>8</sup>. C'est la première (« Pouvez-vous me raconter le 13 novembre 2015<sup>9</sup> ? ») qui nous intéressera ici puisque c'est elle qui enclenche le récit.
- 7 Pour synthétiser ce qui ressort des différents calculs, on dira que les récits des rescapés ont pour particularité de se déployer à ras d'expérience et de relater, instant après instant, tout ce qui a été perçu et pensé à partir du « MOMENT » (+87,1) où tout a basculé, en donnant souvent l'impression que le locuteur ou la locutrice redécouvre ce qui s'est passé en même temps qu'il ou elle le relate. L'immersion narrative se structure très nettement autour de la première personne, en position objet (+ 1000), plus encore que sujet (+ 212,5), avec des phrases du type : « Faut pas qu'on *me* voit respirer » (PAR0318) ; « il fallait vraiment qu'on ne *me* voie plus » (PAR0665)<sup>10</sup>. Ce que met en évidence la figure ci-dessous<sup>11</sup> :

Figure 1. Calcul de spécificités des lemmes « JE » et « ME » dans les sous-corpus « Rescapés » vs « Cercles 3 et 4 »

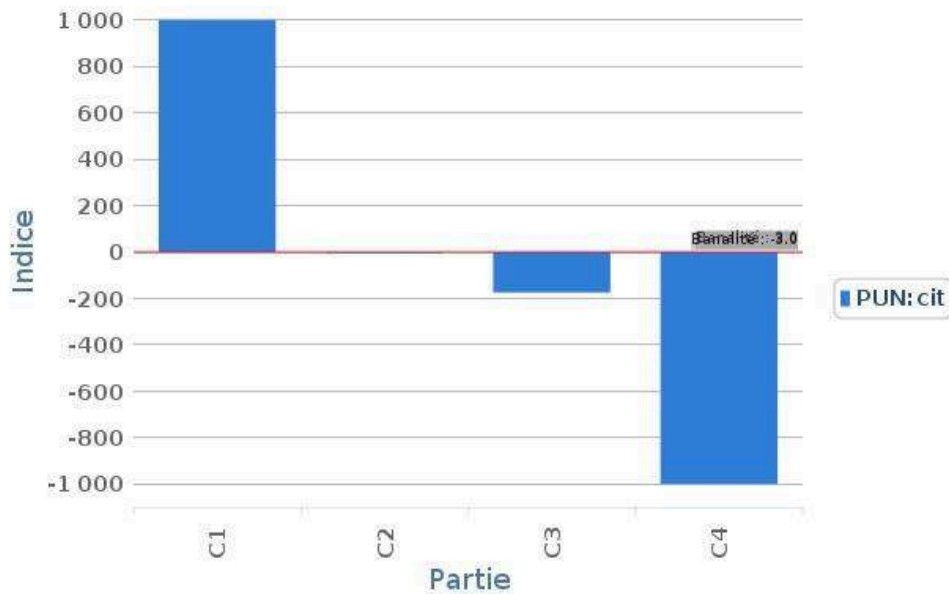


- 8 Cette première personne du singulier, complément d'objet plutôt que sujet (patiente plutôt qu'agente), épouse dans le cours du récit le flux de conscience qui a été le sien sur le moment, une conscience subjuguée par la réalité environnante avec, au plan spatial, une restriction du champ perceptif et, au plan temporel, une suspension du temps qui se marque par une sur-présence de l'imparfait (+1 000), doté d'une valeur inaccomplie, tensive, sécante : « De temps en temps, j'entendais des personnes qui parlaient, ou qui gémissaient sans doute les blessés. Des personnes qui essayaient de parler à leurs proches pour savoir comment ils allaient ou s'ils étaient encore en vie. » (PAR0167)
- 9 Le rétrécissement de la focale narrative, qui enregistre au ralenti et fonctionne comme un filtre hyper-sélectif (en se concentrant dans cet exemple sur les sons et paroles entendues), semble correspondre à l'état d'hypervigilance ciblée dans lequel le témoin était au moment des faits. Ce qui signifierait que se rejoue dans le récit quelque chose de l'état du moment, dont on a une sorte de photographie (ou plutôt une logographie) : tout se passe comme si la prise de conscience de ce qui surgit se redéployait ici. La narration marque les étapes de cette prise de conscience progressive en retrouvant l'un après l'autre (un peu comme dans un récit de rêve) les éléments sur lesquels l'attention s'est fixée successivement :
- « Et à un moment donné, j'ai... en regardant ça, j'ai vu que tout giclait sur les tables, c'est-à-dire que les bougies, les dossiers de chaises, les machins, tout ça commençait à partir en charpie. Je voyais des gens qui se... qui se couchaient, des gens etc. Et là j'ai compris que ce n'étaient pas des pétards. Donc là, on a commencé par rentrer la tête dans les épaules, etc, puis quand j'ai... on a senti ça, j'ai dit à V. [tiers cité féminin] : "couche-toi, couche-toi". Et elle s'est couchée sur la banquette, donc elle était protégée par la table. Et moi je... j'ai poussé j'ai... je suis sorti de la chaise, et je

me suis mis accroupi dans un premier temps, comme ça. Donc j'avais à peu près la tête au niveau de la table. Et puis là... et puis là, on a attendu quoi. » (PAR0074)

- 10 La narration avance à coup de « Et là », « Et puis », « Et donc » au début des phrases, l'indice de spécificité de la forme « Et », avec majuscule, étant de + 1 000 pour les récits de rescapés<sup>12</sup>. Les faits remémorés sont ressaisis dans leur suite chronologique : ces coordonnants, qui viennent séquencer une expérience vécue en partie en dehors du temps, tentent de substituer à la logique causale défaillante une logique temporelle. Par leur entremise, les témoins juxtaposent (rétrospectivement) leurs états de conscience successifs, ponctués d'intermittences inchronométrables. La narration qui en résulte doit plus au compte rendu ou au procès-verbal qu'au « récit » proprement dit, la « mise en récit » requérant une mise en tension minimale, rendue impossible par cet achoppement de la causalité ; elle relève de l'infra-narratif. Le rescapé ne « raconte » pas une histoire : il ne peut que rapporter, sur un mode énumératif, les fragments d'informations que sa conscience sidérée a enregistrés. On peut d'ailleurs faire l'hypothèse que le besoin de raconter des rescapés prend aussi sa source dans le fait de ne pas parvenir à lier entre eux ces fragments mémoriels : on se « refait le film » indéfiniment pour voir jaillir une causalité dans ce qui en était dépourvu, pour que ces bribes déliées fassent (enfin) récit – bref, pour qu'un sens advienne.
- 11 Mais explorons à présent le contenu de ces récits. D'abord, il apparaît que, dans ce temps étal (celui de la conscience subjuguée), tout en vient à faire potentiellement « événement » (un bruit, un geste entraperçu, une impression) : il y a comme un effet de grossissement qui exagère toute chose – à l'exception des émotions, dont on a vu dans le précédent article qu'elles étaient sous-représentées en cercle 1. Cela se revérifie sur cette partition ; même une fois ôté le groupe des intervenants professionnels, la « peur » reste sous-représentée dans le discours des rescapés (-40,9) par opposition aux C3 et C4<sup>13</sup>. Si l'expression des émotions est réduite au minimum (sous l'effet peut-être de la dissociation traumatique), c'est pour mieux se concentrer sur le reste, à savoir des percepts, d'abord. La mémoire, qui mobilise intensément les cinq sens, met tout particulièrement en jeu la vue – « VOIR » (+ 96,5) –, l'ouïe – « BRUIT » (+ 84,8), « CRIER » (+ 54,4), « HURLER » (+ 45, 2), « PÉTARD » (+ 42,8), « ENTENDRE » (+ 20) –, et l'odorat – « ODEUR » (+ 62,1). Mais la spécificité la plus remarquable du discours des rescapés (toujours par opposition aux C3 et C4) réside dans l'importance du dispositif citationnel, avec sa ponctuation caractéristique – les 2 points (+ 1 000) et l'ouverture de guillemets (+1000) introduisant du discours direct –, son lexique – le verbe d'énonciation « DIRE » (+ 33,1) en particulier –, ainsi que l'usage massif d'exclamatives (+ 182,9). Si l'on en revient un instant à une partition par cercles, on constate que cette ponctuation citationnelle se raréfie à proportion qu'on s'éloigne de l'épicentre des attentats.

Figure 2. Usage de la ponctuation citationnelle (Part Of Speech PUN:cit) selon une partition par cercles (C1, C2, C3, C4)



- 12 Il ressort de ce diagramme que, plus les témoins étaient proches de l'événement, plus ils font usage de guillemets dans leur discours, guillemets utilisés ici essentiellement pour marquer du discours direct. Ainsi, la ponctuation citationnelle, qui atteint en C1 une fréquence de + 1 000, décroît-elle à mesure que l'on s'éloigne des lieux des attentats, sachant qu'au sein du cercle 1, ce sont les rescapés qui l'utilisent le plus (+ 207) et les intervenants professionnels le moins (-142,1). Il semblerait donc que raconter l'événement (traumatique) revienne pour une bonne part à rapporter des paroles – et à les rapporter au discours direct, ces énoncés qui parsèment la narration faisant office de points de repère mémoriels.
- 13 Quelles paroles les rescapés rapportent-ils plus spécifiquement ? Les inserts de discours direct peuvent contenir :
- soit des conversations retranscrites, introduites par le verbe « dire » comme par le verbe « faire », dont on fait grand usage pour mettre en valeur des propos rapportés dans une conversation courante  
« j'ai appelé mon conjoint et je lui ai dit : "Je suis vivante ! Je suis vivante !", et lui m'a répondu : "Ah oui, ok, on en est là !", un truc comme ça [...] il y avait beaucoup de bruit, j'avais du mal à lui parler. Je lui ai dit : "Ben...", mais il était là : "mais tu es où ? Tu es dedans ?". Je lui dis : "Non, non, je suis sortie, tout va bien", voilà. » (PAR0203) ;
  - soit des propos attrapés au vol, que l'on rapporte aussi à des fins d'attestation et de consignation des faits « Et tout à coup, j'entends : "Allahou Akbar." Et les portières qui se ferment, et la voiture qui part. » (PAR0348) ;
  - soit des propos que l'on s'est adressé à soi-même sur le moment « Je j'adore les superhéros, je me dis : "Ben là, il va pas y avoir Iron Man qui va venir me sortir d'ici, ni Batman" » (PAR0775) ; « Donc je dis : "Ah non non, tu restes allongé, respire..." » (PAR0312).
- 14 Les adresses à soi-même, présentes dans les deux derniers exemples, jouent un rôle particulièrement important. En effet, l'un des éléments les plus caractéristiques des récits des rescapés, au-delà de la présence massive de discours direct rapporté, réside



dans la place occupée, en leur sein, par des fragments discursifs qui correspondent à ce que les narrateurs se souviennent avoir pensé sur le moment. Les expressions « je me suis dit » (au passé composé), « je me dis » (au présent de narration, et leurs équivalents<sup>14</sup>, spécifient donc fortement leur discours :

« J'entends des pétards et je me dis, je me dis, texto : "Putain ces cow-boys, ils sont un peu cons, quand même, à presque un an de Charlie Hebdo, de faire un truc de pyrotechnie, c'est stupide !" » (PAR0035)

« à un moment donné, je me suis dit : "Bah tiens je vais faire la morte je vais respirer à moitié pour faire croire que je suis morte" » (PAR0436)

- 15 Autrement dit, les récits des rescapés se caractérisent par une pratique intensive de l'autocitation : chacun retranscrit les pensées qui se sont imposées dans le cours de l'expérience ou qui s'imposent rétrospectivement comme étant les plus mémorables (en tout cas, ce sont celles dont ils se souviennent) – en particulier celles qui ont à voir avec des moments de prise de conscience ou d'auto-stimulation. Par exemple : « dans ma tête, je me dis : "Putain, putain, putain, faut qu'on bouge, faut qu'on bouge, faut qu'on bouge !" » (PAR0157)
- 16 On avait vu dans le précédent article que le cercle 1 était celui dans lequel le registre était le plus familier. L'interjection « PUTAIN », spécifique de ce sous-corpus (+ 44,9) se trouve ici pourvue d'une fonction de starter de la conscience : le locuteur s'enjoint de réaliser au plus vite ce qui est en train de se passer afin de pouvoir réagir au mieux, et le narrateur qui restitue ce contenu de pensée impétueux trouve là un point de repère mémoriel particulièrement efficace. Outre que ces citations qui scandent la narration permettent d'organiser le souvenir, les mots pensés ou prononcés (censément reproduits à l'identique, comme l'indiquent les guillemets) lestent le récit d'un fragment de réalité particulièrement dense ; il sont comme arrachés à l'événement par l'acte de remémoration et susceptibles dès lors de faire ressurgir les sensations qu'ils ont pu provoquer sur le moment (la mémoire auditive jouant alors, *mutatis mutandis*, le rôle que joue le goût dans l'épisode proustien de la madeleine). Le corpus exhaustif de ces autocitations nous permettrait de disposer d'une sorte de radiographie des contenus de pensée en situation de péril mortel, à laquelle il pourrait être intéressant de consacrer une analyse approfondie<sup>15</sup>.

## La variable d'âge dans le corpus global de l'Étude-1000 (cercles 1 à 4)

- 17 On se souvient de la couverture du journal *Libération* qui titra, le lundi 16 novembre 2015, « Génération Bataclan », mettant en avant la dimension générationnelle d'attentats qui avaient pris pour cible un stade de football, des terrasses et une salle de concert – une génération décrite (en une) comme jeune, festive, ouverte et cosmopolite. Si les victimes du 13-Novembre sont jeunes, les volontaires du programme le sont aussi (53 % des 934 personnes interrogées ont moins de 40 ans ; les plus de 60 ans représentent 10 % d'entre elles seulement), et l'analyse statistique des données montre que l'âge est un axe de variation important dans le corpus global de l'Étude-1000. Cela étant, la question, dans une étude sur la mémoire de l'événement, est de savoir si les variations qu'enregistrent les outils textométriques au niveau lexical et morphosyntaxique sont liées, d'une manière ou d'une autre, à des différences de contenu mémoriel qui seraient indexées sur l'âge des volontaires, ou bien si l'on

retrouverait (plus ou moins) les mêmes variations linguistiques si les entretiens portaient sur un autre sujet que les attentats. Pour répondre à cette question, on considèrera l'ensemble des volontaires (cercles 1 à 4), pour se demander si l'on peut repérer des tendances dans la manière dont les enquêtés parlent des événements selon leur âge.

- 18 En effet, si l'on divise le corpus global en quatre parties, selon la tranche d'âge des volontaires (17-30 ans, 31-41 ans, 42-55 ans, 56-80 ans), on observe un continuum dans l'utilisation de certains éléments de langage qui spécifient fortement la jeunesse et décroissent régulièrement à mesure que l'âge avance. On note une surreprésentation, chez les plus jeunes (17-30 ans, soit 265 personnes, un peu plus du quart du nombre total d'enquêtés), du vocabulaire de la famille (« mère », « sœur »), des réseaux sociaux (« Twitter », « message »), de la sociabilité festive (« bars », « soirée », « ambiance », « ami(s) », « copain », « copine », « potes », « verre ») et un lexique de l'émotion un peu spécifique (« peur », « triste », « psychose », « STRESSANT »). On constate une personnalisation plus marquée du propos – c'est de loin la tranche d'âge qui utilise le plus la première personne : « JE » (+ 132,4). Il semble y avoir une plus grande facilité à parler de son expérience (à dire ce qu'on « pense », à donner son « impression »), à des fins d'objectivation du ressenti et, plus intéressant encore, une plus grande assomption de l'activité mémorielle, marquée par la fréquence des syntagmes « je me souviens » et « je me rappelle » : on dénombre 2 106 occurrences des différentes formes possibles des verbes « se rappeler » et « se souvenir » chez les 17-30 ans, ce qui correspond à une spécificité de + 35,3.
- 19 Pour le reste, il s'agit essentiellement de manières de parler, voire de tics de langage, qui spécifient fortement le sous-groupe des 17-30 ans, mais qui ne sont pas forcément liés aux problématiques de l'étude. Parmi les marqueurs linguistiques propres au sociolecte des moins de 30 ans, on trouve :
- les intensifs « vraiment » (+ 1000), « trop » (+ 56) et « hyper » (+ 36,2) ;
  - le « enfin » apportant une retouche correctrice (+ 1 000), en binôme avec « en fait » (+ 248,4) ;
  - le « juste » (+ 130,7) fonctionnant comme un intensificateur de prédication (synonyme de « tout simplement »), type « Non, je veux pas prendre les transports en commun, c'est juste pas possible » (PAR0137) ;
  - les balises d'auto-confirimation qui jalonnent l'argumentation : « forcément » (+ 99), « justement » (+ 23,1) ;
  - le « Après » à l'initiale des phrases (synonyme de « cela étant dit » + 32,5) ;
  - la propension à mettre « entre guillemets » (+ 17,1) ce dont on parle, un « entre guillemets » souvent synonyme d'« entre parenthèses », « Et puis, entre guillemets, la victime c'était moi, quoi ! » (PAR0284) – où l'autonymie vise plus à mettre en valeur l'item concerné qu'à le mettre à distance.
  - le « de base » : + 11,2 ;
  - le « Ok » phatique : + 8,1 ;
  - la pratique de l'autocitation (+ 7,6 chez les 17-30 ans), type « je me dis : "Ok, qu'est-ce qu'est-ce qui peut se passer... pour... pour que ça n'arrive plus ?" » (PAR0690). Une pratique qu'on repérait précédemment dans le discours des rescapés – ce qui est logique car ils sont jeunes eux aussi (30 % des 112 rescapés qui ont participé à l'Étude-1000 avaient moins de 30 ans le 13 novembre 2015, et 79 % avaient moins de 40 ans) et doit être pris en compte dans l'analyse de leur discours (le registre familier qu'ils utilisent massivement par opposition aux autres cercles, par exemple, s'explique aussi par là) ;

- et le « du coup », que l'on voit décroître selon l'âge des volontaires (+ 1 000 pour les 17-30 ans, vs -1 000 pour les 56-80 ans), avec une tendance à l'accumulation qui peut parfois brouiller la compréhension.

« Alors, pour commencer, est-ce que vous pourriez me raconter le 13 novembre 2015 ?

Oui, *du coup* tel que je l'ai perçu moi ce jour-là ?

Oui

*Du coup*, j'étais dans un bar avec un ami, qui était *du coup* mon copain à l'époque »  
(CAE0092)

- 20 À l'orée de l'entretien, et alors que celui-ci peine à démarrer du fait de l'ambiguïté caractéristique de la première question (faut-il raconter « son » 13-Novembre ou bien les événements qui ont eu lieu ce jour-là ?), le « du coup » sert de béquille au discours. Remarquons quand même que l'usage que les plus jeunes font des connecteurs marquant la relation de consécution ne se limite pas à « du coup » : « au final » (+ 114,5) est aussi spécifique de ce sous-groupe. En contribuant sinon à la logification des situations, du moins à la linéarisation du discours, ils figurent une tentative de reprise en main des locuteurs sur le désordre de leurs souvenirs.
- 21 Reproduire l'analyse des spécificités sur les trois autres tranches d'âge renseignerait davantage sur un état de langue générationnel que sur des contenus mémoriels qui seraient propres à chacune. Cela confirmerait par exemple que les 56-80 ans ont encore recours au discordantiel « NE » dans les négations (+ 1 000), et montrerait qu'ils font un usage de « ENFIN BON » (+ 66,6) et « MAIS BON » (+ 15,3) qui les singularise par rapport aux trois autres groupes. Mais pour explorer ce qui mériterait de l'être concernant le rapport à l'événement des différentes classes d'âge (par exemple, chez les cercles 3 et 4, les modalités de l'identification des plus jeunes aux victimes, et des plus âgés aux parents des victimes) et le rapport à la mémoire que cela induit, il faudrait que les outils statistiques soient relayés par des approches plus qualitatives, qui en passeraient par une lecture analytique du corpus.

## L'Étude-1000 au prisme de la variable de genre

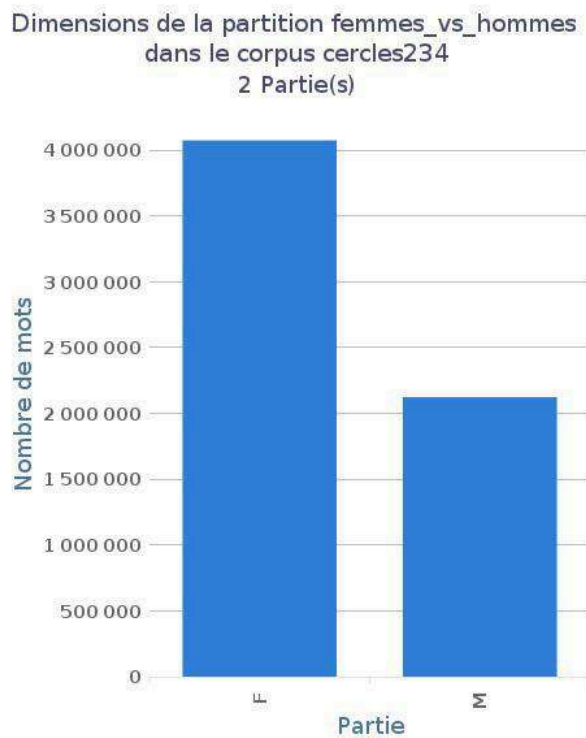
- 22 Rares sont encore les travaux qui, croisant les *memory studies* et les *gender studies*, s'interrogent sur le rôle du genre dans la construction et la transmission de la mémoire d'un événement historique. Le programme dans lequel s'inscrit l'Étude-1000 est aussi l'occasion d'engager des recherches dans le domaine des *gendered memories* (ou « mémoires genrées ») et de chercher à comprendre comment les femmes et les hommes prennent en charge respectivement le souvenir des traumatismes collectifs et en font vivre la mémoire – des perspectives de recherche pertinentes au regard des premiers calculs statistiques réalisés sur l'Étude-1000. En effet, comme cela a été montré ailleurs (Peschanski *et al.* 2023), dans une étude portant sur un sous-corpus de C4 (les entretiens réalisés à Metz en 2016), les variables que les analyses factorielles des correspondances font ressortir prioritairement sont l'âge – ce qui était attendu, on l'a dit, dans un travail portant sur des données lexicales et morphosyntaxiques – et le genre – ce qui l'était moins, sur un sujet (les attentats) *a priori* non clivant sur le plan du genre. Fort de ces résultats, des analyses plus qualitatives ont été entamées afin de comprendre comment s'opérait, dans ce sous-corpus messin, le partage genré de la mémoire, en essayant de repérer des différences entre les femmes et les hommes<sup>16</sup> concernant la perception des événements, les contenus remémorés et les attitudes

mémorielles (Lacoste, 2025<sup>17</sup>). En considérant ce qui a trait spécifiquement aux problématiques mémorielles<sup>18</sup>, on relèvera ici une série d'éléments relatifs à la dimension genrée des phénomènes de mémorialisation dans l'Étude-1000.

## Composition du panel

- 23 Précisons pour commencer que l'on a affaire, avec l'Étude-1000, à un corpus majoritairement féminin. Ce déséquilibre est fréquent dans les enquêtes sociologiques, qui attirent souvent plus de femmes que d'hommes, mais le fait est qu'il est à l'œuvre ici, et qu'il est plutôt massif, le corpus global de phase 1 (2016) comptant 550 femmes pour 384 hommes. Si les hommes sont davantage représentés en C1<sup>19</sup>, 65 % des volontaires des cercles 2, 3 et 4 sont des femmes. Et comme celles-ci sont tendanciellement plus disertes, le nombre total de mots utilisés par les femmes et par les hommes dans ce sous-corpus (C2-C3-C4) varie du simple au double. Les calculs qu'on présente ici tiennent compte de cette disproportion, que les statistiques pondèrent, mais il faut savoir que, quand on travaille sur la mémoire collective des attentats à partir du corpus de l'Étude-1000, on travaille sur des entretiens conduits majoritairement auprès de femmes.

Figure 3. Nombre de mots utilisés (partition par sexes dans les cercles 2, 3 et 4)



- 24 C'est d'autant plus important de l'avoir en tête que sur bien des sujets liés, d'une manière ou d'une autre, à la question de la mémoire, le fait de procéder à une partition genrée du corpus permet de faire apparaître des différences notables.

## Distinctions de genre

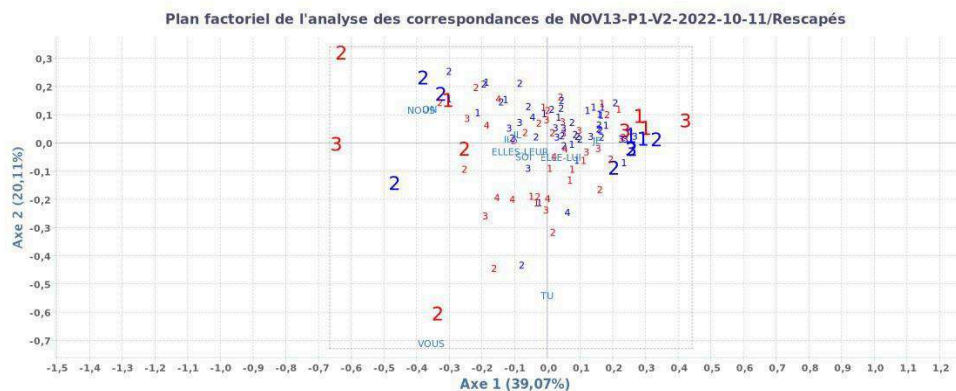
- 25 Si l'on se penche, par exemple, sur la « minute de silence » dans le corpus global, on constate que les femmes l'évoquent plus fréquemment que les hommes (+ 9,7) et qu'elles en disent généralement plus de choses : elles formulent plus franchement leur désir d'« y aller » ou de « la faire » (fût-ce seule dans son coin<sup>20</sup>), évoquent parfois des réactions émotionnelles fortes à ce moment-là<sup>21</sup> et la considèrent comme une étape importante<sup>22</sup>, nécessaire à la prise de conscience de ce qui a eu lieu<sup>23</sup>. Mais surtout, si le syntagme « minute de silence » apparaît plus fréquemment dans le sous-corpus féminin<sup>24</sup>, en particulier dans le discours de celles qui sont chargées de famille, c'est parce qu'elle est liée au travail de mise en récit de l'événement qu'il leur revient d'effectuer dans la sphère domestique et au soin qu'elles mettent à expliquer aux enfants ce qui s'est passé (ou à essayer de le leur dissimuler, quand ils sont trop jeunes) – sachant que, d'une manière générale, le mot « enfant » tient une place beaucoup plus importante dans le discours des femmes (+ 91,6 pour le lemme) que dans celui des hommes<sup>25</sup>. Un questionnement lancinant agite les mères durant le week-end, qui se fait sentir jusqu'en cercle 4 : que dire aux enfants ? Avec un ultimatum : elles savent qu'une minute de silence sera observée à l'école le lundi (Ledoux, 2023) ; dès lors, il s'agit pour elles de donner aux enfants suffisamment d'éléments pour les préparer à ce que l'enseignant leur en dira, de manière à ce que ses explications ne leur fassent pas violence<sup>26</sup>, mais de ne pas leur en dire trop quand même, pour ne pas les traumatiser. Le fait de se demander ce que l'on va pouvoir dire aux enfants (au point de faire parfois des recherches spécifiques dans cette perspective<sup>27</sup>) et de se voir concurrencée dans cette mission par l'institution scolaire est un problème – lié à la mémoire sous sa forme la plus concrète : la transmission intergénérationnelle – que ne mentionne aucun homme du corpus. Ils sont plus nombreux en revanche à critiquer la minute de silence, souvent parce qu'ils considèrent que son institutionnalisation est un cache-misère de la défaillance des institutions<sup>28</sup>.
- 26 Une recherche sur le mot « traumatisme » dans le corpus global révèle que son usage est genré. Les femmes admettent plus facilement avoir subi un traumatisme. Quand les hommes utilisent le mot, ils l'emploient souvent dans un sens plus général, pour parler du « traumatisme de la France » (PAR0043) par exemple, pas de leur cas personnel (même s'ils sont rescapés). Ce qu'on trouve, en revanche, du côté des hommes rescapés, c'est une critique de ce que l'on pourrait appeler « l'assignation au traumatisme<sup>29</sup> ». « Le plus dur [explique un jeune homme qui était à la terrasse du Carillon] c'est surtout les gens qui voulaient à tout prix que je sois traumatisé, et qui me considéraient comme tel [...] je leur disais : "Non mais vous inquiétez pas, ça va". Ils me répondaient immédiatement : "Non mais ça va pas, t'inquiète pas tu peux le dire [...]" ». De fait, le TSPT fait figure d'épée de Damoclès pour les personnes exposées, mais les femmes du panel ne mentionnent guère cette menace consistant à se voir assigné à une décompensation imminente.
- 27 Plus généralement, un calcul des spécificités femmes/hommes au sein du corpus global laisse apparaître une surreprésentation du lexique des émotions et des ressentis chez les femmes : « PEUR » (+114,1), « IMPRESSION » (+69), « PLEURER » (+64), « HORRIBLE » (+38), « ANGOISSE » (+34,8), « SENTIR » (+30,9), « ANGOISSER » (+23,7), « STRESSER » (+15,3), « ANGOISSANT » (+8,8), « CHAGRIN » (+8,6), « AFFREUX » (+8,1),

etc. Non que le champ lexical des émotions soit absent du sous-corpus masculin, mais les termes qui en relèvent apparaissent moins fréquemment dans leur discours<sup>30</sup>.

## Approche genrée des récits de rescapés

- 28 Quittons à présent le lexique pour le niveau morphosyntaxique et resserrons l'analyse sur le sous-corpus des rescapés pour observer les différences que la variable de genre est susceptible d'introduire dans le discours des personnes les plus exposées, en gardant à l'esprit ce qui spécifie leurs récits par rapport à ceux produits dans les cercles plus éloignés<sup>31</sup>.
- 29 Le phénomène le plus remarquable a trait aux disparités concernant l'utilisation des marques grammaticales de personnes. Un calcul de spécificités laisse apparaître deux éléments importants, derrière lesquels se profilent deux manières différentes de construire son témoignage. D'abord, la première personne est largement surreprésentée chez les femmes rescapées (« ME » + 48,4 ; « JE » + 42,6). Quand on sait l'importance des marques de première personne pour la détection de patients TSPT (Gayraud et Auxemery, 2022), il pourrait être pertinent de tenir compte du fait que son usage est inégalement réparti entre les femmes et les hommes. Ensuite, il apparaît que le pronom « VOUS » est le mot le plus spécifique du discours des hommes rescapés (+ 122,9), par opposition à celui des femmes rescapées.
- 30 Un autre outil, l'Analyse factorielle des correspondances (AFC), permet de préciser ce constat. On aperçoit en bas du cadran gauche de ce graphique le pronom « VOUS » très excentré :

Figure 4. Analyse factorielle des correspondances des 112 rescapés selon l'usage qu'ils font des pronoms personnels (en 10 classes)



Pour mettre en évidence les éléments potentiellement structurants, les 112 points des témoins sont notés avec les codes suivants :

chiffre = quartile d'âge (1 = 17-29 ans ; 2 = 30-38 ans ; 3 = 39-50 ans ; 4 = 51-80 ans) ;

couleur = sexe (bleu = femmes ; rouge = hommes) ;

la police plus grande indique une plus forte contribution à l'axe 1 ;

guide de lecture = la première personne du singulier (le « JE » à droite du graphique d'AFC) est plus employée par de nombreuses femmes (bleu) mais quelques hommes (quatre chiffres rouges plus gros) sont aussi fortement contributeurs à ce pôle. Par ailleurs, on observe une majorité des chiffres rouges (hommes) dans le cadran en bas à gauche, correspondant à un plus fort emploi (en relatif) de la deuxième personne (« VOUS », « TU »).

- 31 Sur cette AFC<sup>32</sup>, la visualisation du sexe et de la tranche d'âge au niveau de chaque témoin permet d'observer plus finement le contraste (pas si tranché) entre femmes et



hommes, ainsi qu'entre jeunes et moins jeunes, dans l'équilibre général d'emploi des personnes. S'il y a une majorité de femmes fortement contributrices au « JE », mais il y a aussi plusieurs hommes avec de fortes contributions. À l'inverse, c'est une majorité d'hommes qui occupe le quadrant du « VOUS ». Le « NOUS » et le « ON » sont peu différenciés sur le plan 1x2 et attirent des contributions plus équilibrées. Donc, s'il y a des tendances pour l'emploi des personnes grammaticales liées au sexe et à l'âge, elles sont tempérées par des effets individuels forts, des modes d'expression plus liés à l'individu qu'à sa catégorie de sexe ou d'âge.

- 32 Reste à comprendre, toutefois, à quoi correspond ce « VOUS » plus masculin et en quoi il pourrait être (ou non) le pendant de l'usage plus féminin du « JE ». Sur ce point, l'analyse des occurrences en contexte (menée grâce à l'outil « Concordances » de TXM) révèle que les hommes racontent leur expérience en partant du pronom « je », mais qu'ils le troquent vite pour un « vous » générique – type : « Quand vous avez des morceaux de chair sur vous, ce n'est plus la même donne en fait » (PAR0584) ou « Les armes à feu, vous voulez plus en voir » (PAR0157). Dans une situation de plus grande proximité (si le tutoiement était de mise entre le volontaire et l'enquêteur), c'est le « tu » générique qui aurait été utilisé. En l'occurrence, c'est la deuxième personne du pluriel qui s'impose pour procéder à ces montées en généralité qui tendent à dépersonnaliser le propos, surtout quand il est question d'explicitier un ressenti :

« Je sais pas, moi sorti de là je me suis dit : "Pourquoi ?". Il y a pas de réponse à ça, pourquoi, pourquoi est-ce qu'on m'a enlevé mon meilleur ami, pourquoi est-ce que, pourquoi est-ce qu'ils ont fait ça etc., et il y a la colère qui monte, la colère, ça se transforme en rage, il y a pas de, il y a, vous pouvez pas l'exulter, vous pouvez pas mettre un mot, vous, parce que c'est lâche, évidemment, après, ils se font descendre, c'est tout ce qu'ils cherchent donc vous ne pouvez même pas les juger, vous pouvez pas, vous pouvez rien faire quoi. » (PAR0465)

- 33 Le discours est d'abord assumé à la première personne – tant qu'il est question d'un événement de parole (« là je me suis dit ») – puis, à partir du moment où le sentiment affleure (« il y a la colère qui monte ») et se donne libre cours (« ça se transforme en rage »), le « je » disparaît totalement au profit du « vous » générique : c'est lui que le sujet laisse aux prises avec les émotions fortes ; c'est à lui qu'il s'en remet pour décrire l'impossible gestion de la douleur (« vous pouvez pas l'exulter, vous pouvez pas mettre un mot »). Le « vous », qui dans ce chaos a comme une vertu de normalisation (le processus de généralisation permet aussi de se relier aux autres), est parfois relayé par un « on », générique lui aussi :

« [...] on est vivant, mais on a l'impression d'être mort. On passe à côté de... des fleurs place de la République, on a l'impression d'assister à son propre enterrement. On se demande... j'ai beau me dire que ça va me renforcer dans mes convictions esthétiques, je me demande si, quand je vais regarder tel ou tel film, je vais toujours pouvoir l'aimer mais comme avant ; je me demande si... je bois telle bière, je vais toujours aimer la bière ; je me demande si je peux ré-écouter les mêmes groupes. En fait, il faut tout révérifier : on a l'impression de vivre le premier jour de notre deuxième vie. » (PAR0147)

- 34 Dans un mouvement de dé-subjectivisation (congruent à l'expérience de dés-appartenance à soi narrée ici), le « on » (par quoi le locuteur lie son expérience à celle des autres rescapés) escamote le « je », qui précisément ne se reconnaît plus lui-même – avec quelques frottements : la première personne fait retour dans la partie médiane de l'extrait, quand les sensations évoquées redeviennent trop personnelles pour souffrir la généralité (« On se demande » devient « je me demande »), pour mettre en place un

questionnement dialogique. Mais le « on » s'impose quand même dans la conclusion à valeur généralisante (« On a l'impression de vivre le premier jour de *notre* deuxième vie »). Il y a d'autres marqueurs de cette propension à la généralité dans le sous-corpus masculin, notamment l'usage du présent (+ 39), qui participe des montées en généralité, mais aussi le suremploi du mot « GENRE » lui-même, dans le sous-corpus masculin (+ 12,3<sup>33</sup>). Autre élément qui spécifie leur discours : les hommes s'emploient davantage à décrire ce qu'ils ont vu (« VOIR » + 14,6) – faut-il y voir la trace linguistique d'une mémoire plus visuelle<sup>34</sup> ?

- 35 Les femmes, quant à elles, emploient très massivement les temps du passé (l'imparfait, en particulier, + 275,3) pour forer le souvenir et en ramener des impressions sensibles. Leur récit, introspectif, qui épouse minutieusement les mouvements de la pensée intérieure, est beaucoup plus ancré dans la subjectivité (voire l'examen de conscience<sup>35</sup>), ce qui le distingue nettement du sous-corpus masculin sur le plan pronominal :

« [...] on se disait : "mais quand est-ce que...", *je dis on, c'est moi*, je me disais : "mais, il y a personne qui vient nous aider. Quand est-ce qu'ils vont venir en fait ?" »  
(PAR0056)

- 36 On peut voir dans cet exemple comment une tentative de généralisation se trouve réprimée par la locutrice, qui ne valide pas ce décrochage de la subjectivité (« je dis on, c'est moi ») et récuse cette éniellage involontaire pour assumer en première personne la pensée qui fut la sienne sur le moment.
- 37 Autre caractéristique : les femmes rescapées entrent davantage dans le détail des scènes remémorées et se représentent en situation (disant ceci ou pensant cela), d'où le suremploi de connecteurs (qui permettent de redérouler les souvenirs) et du discours rapporté (2 points, ouvrez les guillemets), qui scandent chez elles la remémoration de l'expérience vécue. Autrement dit, les caractéristiques les plus saillantes des récits de rescapés, que nous avons fait apparaître au point précédent (présence massive de la première personne et d'une ponctuation citationnelle) caractérisent plus spécifiquement le sous-corpus féminin. Encore fallait-il, pour s'en rendre compte, introduire la variable de genre – preuve supplémentaire de l'intérêt qu'il y aurait à la prendre en compte dans le tableau d'ensemble des marqueurs linguistiques des patients TSPT.

## Conclusion

- 38 Les résultats présentés ici, ainsi que dans la précédente livraison de la revue *Questions de communication*, constituent une première approche textométrique du vaste corpus de l'Étude-1000 du Programme 13-Novembre, réalisée à l'aide d'outils statistiques offrant la possibilité de contraster les discours des volontaires selon les différents sous-groupes auxquels on peut les affilier (cercle, âge, genre, etc.) pour en dégager les spécificités linguistiques.
- 39 L'étude menée sur le sous-corpus des rescapés, au sein du cercle 1, a ainsi permis d'établir que leur discours se démarquait de celui des autres témoins interrogés par un usage massif de la première personne et par une proportion importante de propos rapportés au discours direct, dont beaucoup d'autocitations. C'est l'un des aspects qui



les singularise le plus, relativement à ceux produits dans les cercles plus éloignés : les récits de rescapés sont, pour une bonne part, des récits de paroles.

- 40 Quant à l'hypothèse d'une dimension potentiellement genrée de la mémoire, qui nous a conduits à nous demander si l'on pouvait repérer des régularités remarquables, au plan textométrique, qui justifieraient de faire du genre un groupe d'appartenance producteur d'une mémorialisation spécifique, elle s'est avérée fructueuse. Elle nous a notamment permis d'identifier un usage différencié du système des pronoms dans les récits des femmes rescapées (surreprésentation du pronom de première personne) et des hommes rescapés (surreprésentation des pronoms génériques).
- 41 Ces résultats sont encourageants et les perspectives devraient encore se démultiplier quand, disposant de la version audio des entretiens, nous pourrions envisager de travailler sur la rythmicité du récit traumatique et ses traits prosodiques (intonation, rythme et flux), et quand nous passerons aux analyses en diachronie puisqu'alors, on pourra mesurer l'évolution, au fil du temps, d'un élément spécifique (étudier par exemple les variations dans le récit d'un patient TSPT sur 5 ans), et l'évolution quantitative de l'usage global d'une forme sur 10 ans, en observant le matériel lexical qu'on retient et celui qu'on évacue, selon la place qu'on occupe dans l'espace social.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Brun C., Célestin R., Dalmolin É. (éds), 2020, *Contemporary French and Francophone Studies*, 24 (4).
- Candau J., 2005. *Anthropologie de la mémoire*, Paris, A. Colin.
- Chagnoux M. et Seoane A., 2022, « “Mon 13 novembre”. De la consultation des médias à la représentation personnelle d'un traumatisme collectif », *Le Temps des médias*, 38, p. 156-174. <https://doi.org/10.3917/tdm.038.0156>
- Charretier L., Dayan J., Eustache F. et Quinette P., 2021, « La mémoire traumatique : postulats historiques et débats contemporains », *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 205 (2), p. 154-160. <https://doi.org/10.1016/j.banm.2020.12.020>
- Chevandier C., 2021, *Mémoires d'une tragédie. Les policiers du 13 novembre 2015*, Paris, R. Laffont.
- Degeilh F., Lecouvey G., Hirst W., Heiden S., Pincemin B., Decorde M., Meskin R., Eustache F. et Peschanski D., 2021, « Changes over 10 Years in the Retelling of the Flashbulb Memories of the Attack of 11 September 2001 », *Memory*, 29 (8), p. 1006-1016. <https://doi.org/10.1080/09658211.2021.1955934>
- Eustache F. (dir.), 2023, *Mémoire et traumatisme*, Malakoff, Dunod.
- Eustache F. et Desgranges B., 2010, *Les Chemins de la mémoire*, Paris, Éd. Le Pommier/Inserm.
- Eustache F. et Peschanski D., 2022, « Toward New Memory Sciences: The Programme 13-Novembre », *Progress in Brain Research*, 274 (1), p. 177-202. <https://doi.org/10.1016/bs.pbr.2022.07.003>

- Eustache F., Peschanski D., Amieva H., Thomas-Antérion C., Ganascia J.-G., Jaffard R. et Stiegler B., 2019, *La Mémoire entre sciences et société*, Paris, Éd. Le Pommier/Observatoire B2V des mémoires.
- Gayraud F. et Auxéméry Y., 2022, « Étude des références pronominales à soi dans les témoignages d'événements traumatiques de guerre et d'attentats », *L'Évolution psychiatrique*, 87 (2), p. 327-346. <https://doi.org/10.1016/j.evopsy.2022.03.005>
- Gensburger S., 2011, « Réflexion sur l'institutionnalisation récente des *Memory Studies* », *Revue de Synthèse*, 132-VI (3). <https://shs.hal.science/halshs-00926329>
- Gensburger S. et Lefranc S. (dirs), 2023, *La Mémoire collective en question(s)*, Paris, Presses universitaires de France/Humensis.
- Gensburger S. et Truc G. (dirs), 2020, *Les Mémoires du 13 novembre*, Paris, Éd. de l'EHESS.
- Halbwachs M., 1925, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, A. Michel, 1994.
- Halbwachs M., 1950, *La Mémoire collective*, éd. par J. Michel-Alexandre, Paris, A. Michel, 1997.
- Heiden S., Magué J.-P. et Pincemin B., 2010, « TXM : une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement », dans S. Bolasco, I. Chiari, L. Giuliano (éds), *Proceedings of 10<sup>th</sup> International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data – JADT 2010*, 22, Rome, Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, p. 1021-1032. <https://shs.hal.science/halshs-00549779>
- Hirst W., Phelps E. A., Meksin R., Vaidya C. J., Johnson M. K., Mitchell K. J., Buckner R. L., Budson A. E., Gabrieli J., Lustig C., Mather M., Ochsner K. N., Schacter D., Simons J. S., Lyle K. B., Cuc A. F. et Olsson A., 2015, « A Ten-Year-Follow-Up of a Study of Memory for the Attack of September 11, 2001: Flashbulb Memories and Memories for Flashbulb Events », *Journal of Experimental Psychology: General*, 144 (3), p. 604-623.
- Hoibian S., Millot C., Perrin M., Eidelman J., Truc G., Eustache F. et Peschanski D., 2020, « Programme 13-Novembre. Étude Credoc. La mémorisation des attentats du 13 novembre 2015. Un an après (vague de début 2017) », Paris, Credoc. <https://www.credoc.fr/publications/memorisation-des-attentats-du-13-novembre-2015-un-an-apres-rapport> (consulté le 10 oct 2024).
- Joutard P., 2013, *Histoire et mémoires : conflits et alliance*, Paris, Éd. La Découverte.
- Lacoste C., 2025, *La Mémoire collective au prisme du genre. Étude sur le 13-Novembre*, à paraître.
- Lacoste C., Pincemin B., Heiden S., Peschanski D., Klein-Peschanski C. et Eustache F., 2024, « Les mots du 13-Novembre », *Questions de communication*, 45, p. 221-244. <https://doi.org/10.4000/11wxw>
- Lavabre M.-C., 2000, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7, p. 48-57. <https://doi.org/10.3406/criti.2000.1560>
- Lavabre M.-C., 2007, « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, 5, p. 139-147. <https://doi.org/10.4000/transcontinentales.756>
- Lebart L. et Salem A., 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.
- Lebart L., Pincemin B. et Poudat C., 2019, *Analyse des données textuelles*, Québec, Presses de l'université du Québec.
- Ledoux S., 2023, « Une communauté éducative à l'épreuve des attentats. Les minutes de silence de 2015 en milieu scolaire », *Carrefours de l'éducation*, 56, p. 125-142. <https://doi.org/10.3917/cdle.056.0125>

- Mary A., Dayan J., Leone G., Postel C., Fraisse F., Malle C., Vallée T., Klein C., Viader F., De La Sayette V., Peschanski D., Eustache F. et Gagnepain P., 2020, « The Resilience after Terror: the Role of Memory Suppression », *Science*, 367 (6479). <https://doi.org/10.1126/science.aay8477>
- Mengin A. et Rolling J. (dirs), 2023, *Le Grand Livre du trauma complexe : de l'enfant à l'adulte. Fondements, enjeux cliniques, psychopathologie, prise en charge*, Malakoff, Dunod.
- Motreff Y., Baubet T., Pirard P., Rabet G., Petitclerc M., Stene L. E., Vuillermoz C., Chauvin P. et Vandentorren S., 2020, « Factors associated with PTSD and Partial PTSD among First Responders following the Paris Terror Attacks in November 2015 », *Journal of Psychiatric Research*, 121, p. 143-160. <https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02489575>
- Nattiez L., Peschanski D. et Hochard C., 2020, *13 Novembre. Des témoignages, un récit*, Paris, O. Jacob.
- Orianne J.-F., Heiden S., Klein-Peschanski C., Eustache F. et Peschanski D., 2024, « Collective Memories and Social Roles. The Case of the Paris Terrorist Attacks of 13 November 2015 », *Frontiers in Sociology*, 9. <https://doi.org/10.3389/fsoc.2024.1388380>
- Peschanski D., 2013, *Mémoire et Mémorialisation. 1, De l'absence à la représentation*, Paris, Hermann.
- Peschanski D., Pincemin B., Heiden S. et Lacoste C., 2023, « Mémoires des attentats terroristes du 13-Novembre 2015 : ce que peut nous apprendre l'analyse de discours », *Biologie aujourd'hui*, 217 (1-2), p. 113-121. <https://hal.science/hal-04154303>
- Pincemin B., 2011, « Sémantique interprétative et textométrie. Version abrégée », *Corpus*, 10, p. 259-269. <https://doi.org/10.4000/corpus.2121>
- Quillivic R., Gayraud F., Auxéméry Y., Vanni L., Peschanski D., Eustache F., Dayan J. et Mesmoudi S., 2024, « Interdisciplinary Approach to identify Language Markers for Post-Traumatic Stress Disorder using Machine Learning and Deep Learning », *Scientific Reports*, 14 (12468). <https://doi.org/10.1038/s41598-024-61557-7>
- Rouso H., 2016, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin.
- Truc G., 2016, *Sidératons. Une sociologie des attentats*, Paris, Presses universitaires de France.

## NOTES

1. Accès : <https://www.memoire13novembre.fr/>. Cette étude a été financée par le Secrétariat général d'avenir pour l'investissement (SGPI) via l'Agence nationale de la recherche (ANR) et le Programme d'investissement pour l'avenir (PIA ANR-10-EQPX-0021-01).
2. Le logiciel gratuit d'analyse textométrique TXM est une plateforme open-source dont le développement est coordonné à l'ENS Lyon par une équipe engagée dans le Programme 13-Novembre et dans Matrice (Heiden et al., 2010). La méthodologie textométrique est pertinente pour notre approche linguistique de ces textes (Pincemin, 2011).
3. Nous travaillons sur le corpus recueilli lors de la phase 1 de l'Étude-1000, composé des 934 entretiens qui se sont déroulés quelques mois après les attentats (97 % d'entre eux ont été réalisés avant le 13 novembre 2016).
4. Les mots apparaissent en minuscules lorsqu'il s'agit de « formes graphiques » (propriété de mot « word » dans TXM, enregistrant le mot tel qu'il apparaît dans les transcriptions du corpus) et en majuscules lorsque l'analyse porte sur des « lemmes »

(qui équivalent à l'entrée de dictionnaire correspondant à la forme en question). Par exemple, le lemme « JE » permet de considérer en même temps les formes « je », « Je » et « j' ».

5. 1000 est ici une valeur conventionnelle pour noter une valeur supérieure à toutes les autres, à défaut de pouvoir la calculer précisément (voir la note suivante).

6. Une spécificité négative de 34 signifie que le mot en question avait près de  $10^{-34}$  chances d'apparaître si peu, compte tenu de la fréquence du mot dans le sous-corpus et dans le corpus d'ensemble et les tailles respectives du sous-corpus et du corpus. On note conventionnellement avec un indice de 1000 les écarts les plus forts, qui excèdent les capacités de représentation de l'ordinateur utilisé.

7. Étant entendu que la référence du pronom « nous » peut varier d'une occurrence à l'autre et renvoyer, pour un même locuteur, à des ensembles différents (contrairement à celle du « je » qui est plus stable).

8. C'est l'un des intérêts de l'Étude-1000 que de permettre de disposer d'enquêtés (ici, les C3-C4) qui ont été soumis au même questionnaire que les C1, chaque participant se trouvant enjoint de raconter « son » 13-Novembre. De ce protocole résultent des récits qui peuvent être comparés entre eux sur divers points – alors que dans les recherches menées sur le TSPT, on peine parfois à trouver des corpus de contraste pertinents pour mettre en lumière les caractéristiques des récits traumatiques.

9. Avec tous les problèmes que pose la question de l'adresse, qui détermine potentiellement une part du contenu narratif. Il serait intéressant de voir ce qui change quand on modifie les conditions de l'entretien et d'étudier les variations selon le genre de l'enquêteur, son âge, etc.

10. C'est nous qui soulignons.

11. On travaille ici sur une partition en deux parties, contrastant d'une part les rescapés, et d'autre part l'ensemble des témoins plus lointains (C3 et C4). Mathématiquement, dans ce cas de figure, les indices de spécificité sont exactement opposés : à + 1 000 dans une partie correspond -1 000 dans l'autre, idem + 208,7 vs -208,7. Dans le commentaire, on n'explicitera donc généralement qu'un seul des deux indices, l'autre pouvant être déduit.

12. On note aussi l'importance du « (Et) donc », mais avec un « donc » qui est souvent plus temporel que causal (quasi synonyme de « (Et) puis »).

13. Sur le mot « peur », voir notre article précédent. La « terreur » que le terrorisme vise à inspirer se formule davantage à distance des attentats (+ 3,5). De même, les rescapés ont directement eu affaire aux « terroristes », mais c'est en C3-C4 qu'on en parle le plus (+ 2,2).

14. On trouve 46 formes différentes de réalisation (et le passé composé est en tête, devançant le présent de narration) : « je me suis dit » (2 450 occ.), « je me dis » (2 031 occ.), « je me disais » (676 occ.), « Je me suis dit » (242 occ.), « Je me dis » (214 occ.), « je m'étais dit » (118 occ.), « Je me disais » (53 occ.), etc., avec un total de 2 971 occurrences chez les rescapés, soit une spécificité de + 44,1 par rapport aux C3-C4.

15. On pourrait notamment travailler sur les comparaisons et métaphores auxquelles se sont livrées les personnes exposées pour décrire leurs impressions – celles qui étaient prises au piège du Bataclan, par exemple, se sont vues tour à tour comme les heureux témoins d'un événement festif – « je me rappelle m'être dit : "Ouah, j'assiste à un truc incroyable, c'est un flashmob, j'étais pas au courant !" » (PAR0035) –, comme du

popcorn – « c'est un peu comme quand on fait des popcorns : d'abord c'est beaucoup, beaucoup, après, il y en a moins, et quand ça rechargeait, ils recommençaient, ils recommençaient et recommençaient. » (PAR0151) –, comme les touristes d'un parc d'attraction – « j'ai eu la sensation qu'en bas il y avait quelqu'un sur les montagnes russes. J'ai vraiment, je voyais ça genre : "oui, ils s'amuse" » (PAR0154) – ou comme *La Lettre volée* d'Edgar Poe (la personne s'exprimant ici étant allongée sur le sol du Bataclan) : « avec un peu de chance, on est la lettre volée. On est tellement en évidence qu'ils ne nous verront pas » (PAR0147).

16. L'indexation femme/homme se fonde sur le genre dans lequel les personnes venues participer à l'expérience se sont reconnues d'après les informations qu'elles ont renseignées sur leur fiche sociodémographique. Précisons que l'alternative proposée dans cette fiche (conçue en 2016) était binaire (femme ou homme).

17. Constatant, d'une part, que les femmes du panel messin avaient été plus atteintes par les événements (pleurs, maux de ventre, insomnies, etc.), et plus durablement (leur vie personnelle et/ou professionnelle s'en était trouvée davantage bouleversée que celle des hommes), et observant, d'autre part, que leur revenait une grande partie du travail de « domestication » de l'événement (sa mise en récit intrafamiliale et la gestion de ses répercussions sur l'entourage), ce livre fait l'hypothèse d'une répartition genrée de la mémoire assignant une « charge mémorielle » spécifique aux femmes.

18. On retrouve le problème auquel on s'était heurté avec la variable d'âge : le sujet ici n'est pas la langue des femmes vs celle des hommes. On ne parlera pas, par exemple, du fait que les segments répétés « je sais pas comment dire » (+ 7,2) et « comme si de rien n'était » (+ 5,9) sont surreprésentés chez les femmes, ni (même si ce corpus pourrait être étudié en ce sens) de la tendance des femmes à s'autodéprécier.

19. C'est dû à sa composition : le groupe des intervenants professionnels compte beaucoup plus d'hommes que de femmes (parmi les policiers et les pompiers en particulier).

20. « [...] la minute de silence, enfin j'ai énormément pensé à la faire moi-même dans mon petit coin » (PAR0253) ; « je m'étais isolée là pour la minute de silence de Nice, parce que je craignais une trop forte émotion » (PAR0541).

21. « La minute de silence qu'on a fait, je, je me suis effondrée, donc ils m'ont dit que je pouvais rentrer. » (PAR0208) ; « par contre j'ai, la minute de silence était très très dure [...] on chantait la Marseillaise. C'était assez enfin, on était tous un peu en train de pleurer » (PAR0571).

22. « [...] en tout cas moi, ça m'a en partie apaisée [...] ça m'a fait du bien que [la directrice du lieu où elle travaille] parle de ces gens, dise leurs noms, dise leurs métiers [...] oui, ça m'a fait du bien qu'ils aient, droit à un hommage [...] ça m'a tenu lieu d'enterrement » (PAR0338).

23. « [...] le seul moment où j'ai vraiment réalisé que ça s'était passé, c'était lors de la minute de silence. » (PAR0513) ; « Il y a eu la minute de silence, ça c'était vraiment le, je crois que c'est vraiment l'événement qui m'a le plus marqué en général. C'est le, la première prise de conscience » (PAR0573).

24. On remarque aussi que celles qui, parmi les volontaires, sont enseignantes expriment davantage le malaise qu'a suscité en elles le fait de devoir organiser une minute de silence dans le cadre scolaire : « j'avais pas du tout envie de gérer ça avec une classe. Je me sentais pas du tout prête à faire ça. » (PAR0031).

25. Les femmes manifestent beaucoup plus fréquemment le souci qu'elles se font pour leurs enfants (quel que soit d'ailleurs leur rapport à l'événement ; ce souci est patent jusqu'en cercle 4), mais aussi le chagrin que leur cause la mort des enfants des autres ; elles formulent beaucoup plus ouvertement leur empathie vis-à-vis des parents qui ont perdu des enfants dans ces attentats.

26. « [...] je me rends compte qu'ils vont peut-être lui faire faire une minute de silence. Elle est en école maternelle, moi je me rends compte que [...] ben la maîtresse va en parler » (PAR0031).

27. Certaines femmes vont sur des sites de maternage consacrés à la problématique de la mise à l'abri psychique des enfants en contexte d'attentats.

28. « [...] au bout d'un moment, c'est bien la minute de silence mais ça suffit pas, ça, ça sert à, c'est, ça sert pas à grand chose, surtout trois dans l'année, ça devient dérisoire. [...]. C'était pas c'était pas il y avait pas de changement, juste une minute de silence et puis un ras-le-bol » (PAR0235).

29. Le domaine mémoriel est particulièrement propice aux prescriptions, si l'on en juge par les expressions qui y ont cours (« souviens-toi/souvenons-nous », « devoir de mémoire », etc.). Peut-être faut-il y voir un écho des commandements en vigueur dans le champ religieux biblique qui auraient migré vers le champ mémoriel. La formule sous-jacente ici pourrait être : « tu survivras dans la douleur ».

30. Pour interpréter ces résultats, il faut aussi tenir compte du contexte dans lequel les entretiens se sont déroulés (des enregistrements filmés dans la perspective d'une recherche scientifique) : ce cadre potentiellement intimidant a pu contribuer à renforcer les stéréotypes de genre dans la manière que les volontaires ont eue de se prêter à l'exercice.

31. Sur les rapports entre TSPT et genre, voir Amaury Mengin et Julie Rolling (2023), ainsi que Francis Eustache (2023).

32. AFC calculée sur un tableau croisant les 112 témoignages de rescapés et les pronoms personnels (plus précisément, les marques de personne grammaticale des pronoms et possessifs réparties en 10 catégories).

33. Dans des expressions comme « ce genre de choses » (100 occurrences chez les rescapés hommes), « ce genre de situation », etc. Exemples : « comment le parlementaire législateur il peut laisser faire *ce genre de chose* ? » (PAR0961) ; « *ce genre d'attentat* ça existe au Moyen-Orient quoi mais en Europe » (PAR0898). L'emploi du mot « genre », qui est tendanciellement l'apanage des jeunes (son usage décroît à mesure que l'on avance en âge, dans le corpus), est donc genré lui-aussi.

34. À noter également : l'emploi du mot « FLASH » (pour désigner les intrusions qui font revivre aux victimes les souvenirs associés à l'événement traumatique) est plutôt masculin (+ 6,4).

35. Par exemple, le mot « coupable » connaît un usage différencié dans les deux sous-corpus : chez les femmes, c'est d'abord un adjectif, qu'elles utilisent pour expliquer en quoi elles se « sentent coupable » ; chez les hommes, il apparaît essentiellement sous sa forme nominale, dans les expressions « chercher un coupable », « désigner des coupables ».

---

## RÉSUMÉS

**Résumé :** Cet article poursuit un travail dont la première partie a été publiée dans la précédente livraison de la revue *Questions de communication* : dans le cadre du Programme 13-Novembre, consacré au fonctionnement de la mémoire individuelle en interaction avec la mémoire collective, un millier de personnes ont été interrogées quelques mois après les attentats du 13 novembre 2015 (rescapés, intervenants professionnels, proches de victimes, riverains, habitants d'autres villes de France, etc.). C'est leur discours qu'on étudie ici : en isolant et en comparant entre eux différents sous-groupes d'enquêtés pour observer, à l'aide d'outils de statistique textuelle, les marqueurs linguistiques les plus spécifiques de leur discours, on cherche à en apprendre davantage sur le fonctionnement social de la mémoire « collective » et sur les manifestations narratives de la mémoire traumatique. Après avoir observé ce qui spécifiait linguistiquement le discours des volontaires selon leur plus ou moins grande proximité à l'événement, on tentera ici de dégager les caractéristiques textométriques les plus saillantes des récits de rescapés, puis d'évaluer l'importance des variables d'âge et de genre dans l'ensemble du corpus.

**Abstract:** This article is a continuation of a study whose first part was published in the previous issue of the journal *Questions de communication*: as part of the 13-November Program, devoted to the functioning of individual memory in interaction with collective memory, a thousand people were interviewed a few months after the attacks of 13 November 2015 (survivors, professional responders, victims' relatives, local residents, inhabitants of other French cities, etc.). In this paper, we are studying their discourse: by isolating and comparing different sub-groups of respondents to observe the most specific linguistic markers of their discourse using textual statistics tools, we are seeking to learn more about the social functioning of "collective" memory and the narrative manifestations of traumatic memory. After observing what linguistically specified the discourse of the volunteers according to their greater or lesser proximity to the event, we will attempt here to identify the most salient textometric characteristics of the survivors' narratives, and then to evaluate the importance of the variables of age and gender in the corpus as a whole.

## INDEX

**Mots-clés :** 13-Novembre, attentats, textométrie, récits de rescapés, mémoires genrées

**Keywords :** November-13, Terrorist attacks, Textometry, Survivor stories, Gendered memories

## AUTEURS

**CHARLOTTE LACOSTE**

Crem, Université de Lorraine, F-57000, Metz, France

**BÉNÉDICTE PINCEMIN**

Ihrim, CNRS, ENS Lyon, F-69342, Lyon cedex 07, France

**SERGE HEIDEN**

Ihrim, ENS Lyon, CNRS, F-69342, Lyon cedex 07, France

**DENIS PESCHANSKI**

CESSP, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, EHESS, CNRS, F-93322, Aubervilliers, France

**CARINE KLEIN-PESCHANSKI**

CESSP, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, EHESS, CNRS, F-93322, Aubervilliers, France

**FRANCIS EUSTACHE**

NIMH, Université de Caen Normandie, Inserm, EPHE-PSL, F-14032, Caen, France